PROCES – VERBAL DE REUNION **DU CONSEIL MUNICIPAL** DE LA COMMUNE DE L'HOPITAL SAINT LIEFFROY SEANCE DU 15 JUILLET 2022

Étaient présents: Mr Boillot Yves, Mr Paracca Dominique, Mr Piccand Olivier, Mr Vuillemenot Laurent, Mme Saulnier Renée, Mr Flenet Philippe.

Etaient absents: Mr Amaro Florian absent excusé donne procuration à Mr Boillot Yves, Mr Jeurissen Yohan absent excusé donne procuration à Mme Saulnier Renée, Mr Guillot Cyril absent excusé donne procuration à Mr Vuillemenot Laurent, Mr Buttung Michael absent excusé.

A été élu secrétaire : Mr Vuillemenot Laurent.

Renforcement structurel de la fontaine (ancien lavoir).

Mr le Maire expose au conseil municipal qui il y a lieu de renforcer la structure avant éboulement de l'ancienne fontaine lavoir rue de Montfort.

Pour se faire le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir le devis de la Maçonnerie Locatelli Mickael de Baume les Dames où il propose de renforcer la voute et le toit en béton armé, remise en place des pierres de la façade et réalisation d'un traitement tracofuge sur le dessus du béton pour étanchéité pour un montant de 1500 € HT.

Circulation lotissement rue du Boulot.

Suite à des soucis de circulation notamment avec des livreurs trop pressés, en effet certains livreurs font demi- tour et redescendent à vive allure, sautent le trottoir ou reculent dans le mur de Mr et Mme Flenet.

Mr le Maire propose de faire un essai de la manière suivante :

Au bout de la rue du Boulot une voie sera ouverte ou les véhicules pourront sortir du lotissement, mais ne pourront pas y rentrer cette sortie sera à sens unique.

Un arrêté municipal sera pris prochainement validant un sens unique de circulation afin de pouvoir verbaliser les automobilistes qui ne respecteraient pas.

Participation financière au dispositif FAAD et FSL.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas participer financièrement aux dispositifs du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) et au Fonds d'Aide aux Accédants à la Propriété en Difficulté (FAAD).

Changement de siège social CC2VV.

Le conseil municipal valide à l'unanimité le déplacement du siège social de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes.

Le siège est désormais au 43 avenue Gaston Renaud 25340 Pays de Clerval.

Travaux d'entretien et de réparations sur la voie de Fontaine les Clerval.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir le devis de l'entreprise Perriguey TP de L'Isle sur le Doubs pour un montant total de 22 883.15 € ht pour la réparation et l'entretien de la voie de Fontaine les Clerval.

Ce devis comprend:

- Mise en œuvre d'un fossé
- Dérasement des côtés
- Reprise des purges sous voirie
- Reprofilage du trottoir
- Mise en œuvre enduit élastomère
- Mise en oeuvre bicouche à l'émulsion

A noter le département du Doubs n'octroie pas de subventions pour ce genre de projet, néanmoins une demande de DETR a été faite auprès de la Sous-Préfecture. Le dossier est en cour d'instruction pour une subvention d'un montant de 6865 €. Dans l'attente de la décision attributive de subvention le dossier est déclaré complet et recevable et nous sommes autorisés à commencer les travaux.

Questions et informations diverses.

Mr le Maire fait le point sur la distribution des bons d'achat distribués récemment 46 bons ont été distribués pour un montant total de 2300 €.

Mr le Maire expose au conseil municipal qu'une étude financière a été réalisée sur le budget communal avec une estimation jusqu'à la fin du mandat.

L'étude démontre qu'après les gros investissements notamment le réseau d'eau et d'assainissement qui ont affaibli le budget jusqu'en 2022 et devrait retrouver un état très satisfaisant sur le budget 2023.

Le Maire Yves BOILLOT